

# CODE DE VIE

## 1

### ENGAGEMENT

#### RÈGLE 1

PRENDRE SES RESPONSABILITÉS QUANT À SA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PERSONNELLE

#### RÈGLE 2

S'ENGAGER DANS LA VIE SCOLAIRE EN FOURNISSANT UN EFFORT CONSTANT, ET CE, MALGRÉ LES DIFFICULTÉS

#### COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je prends des décisions favorisant ma réussite éducative.
- Je participe pleinement aux activités d'apprentissage.
- J'utilise les ressources d'aide mises à ma disposition (local d'apaisement, orthopédagogie, récupérations, psychoéducation, etc.).
- Je participe à créer un climat de classe propice à l'apprentissage et au travail.
- Je fais des choix qui contribuent à mon estime de moi et à mon développement personnel.
- J'adopte de saines habitudes de vie (voir *Tabagisme*).

#### MOTIFS

- Réussite éducative personnelle et d'autrui.
- Mise en place d'un climat propice à l'apprentissage et à la réussite.
- Développement d'une image de soi positive par l'apprentissage d'un mode de vie sain sur les plans physique et psychologique.

## 2

### BIEN-ÊTRE

#### RÈGLE 1

RESPECTER LES PERSONNES ET L'ENVIRONNEMENT EN TOUT TEMPS (geste, attitude, langage)

#### RÈGLE 2

AGIR DE MANIÈRE SÉCURITAIRE POUR SOI ET POUR LES AUTRES AFIN DE FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

#### COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je m'exprime avec calme et politesse dans un langage sans mot grossier, juron, insulte ou expression violente.
- Je traite l'autre comme mon égal, en acceptant sa diversité (religieuse, sociale, sexuelle, culturelle et physique). Je suis à son écoute.
- Je respecte le bien d'autrui, les équipements et les lieux en tout temps.
- Je respecte le droit à l'image d'autrui et j'agis en tant que bon citoyen numérique (voir *Code numérique*).
- Je circule calmement et m'éloigne s'il y a lieu des situations conflictuelles.

#### MOTIFS

- Mise en place de relations interpersonnelles saines et adéquates.
- Acquisition de l'empathie.
- Contribution à un milieu de vie sain.
- Éducation à la vie en société en tant que citoyen responsable.

## 3

### COLLABORATION

#### RÈGLE 1

ADOPTER DES COMPORTEMENTS FAVORISANT SON ÉPANOUISSEMENT ET CELUI D'AUTRUI

#### COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je collabore avec tous les adultes de l'école et respecte les consignes de tous les membres du personnel.
- J'arrive à l'heure à l'endroit prévu.
- J'apporte tout le matériel requis pour mes activités scolaires.
- Je suis responsable de mon casier (l'école n'est pas responsable des objets perdus ou volés).
- J'utilise adéquatement le matériel permis à l'école en fonction de son utilité dans les lieux appropriés.
- Je laisse mon cellulaire éteint et rangé sauf si mon enseignant me demande de l'utiliser (voir *Annexe code numérique*).
- Je m'acquitte du travail demandé et le remet dans les délais prévus.
- Je respecte le code vestimentaire (voir *Code vestimentaire*).
- J'accepte mes erreurs et les conséquences qui en découlent.

#### MOTIFS

- Apprentissage de la gestion du temps, du matériel et de la ponctualité.
- Expérience et connaissance des codes sociaux.
- Développer sa capacité d'adaptation en utilisant des stratégies.

#### ÉCART DE CONDUITE MINEUR

- Ne nuit pas au bon fonctionnement de la classe ni à l'apprentissage des élèves, mais dérange l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.

#### ÉCART DE CONDUITE MAJEUR

- Nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement du maître et par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves.
- Un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions.
- Tout comportement dangereux, illégal ou illicite (violence, intimidation, drogue, vol).



ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ODYSSÉE  
LA FONTAINE / DOMINIQUE-RACINE

# ÉCARTS DE CONDUITE...

## MINEURS

### Comportements qui nuisent personnellement à l'élève :

- L'élève n'a pas son matériel
- Il n'a pas la tenue vestimentaire requise;
- Il brise son matériel scolaire;
- Il n'est pas assis à sa place;
- Il ne suit pas les consignes;
- Il se plaint ou argumente;
- Il ment;
- Il utilise un langage inapproprié;
- Il arrive en retard;
- Il n'a pas fait son devoir;
- Il ne se présente pas à la retenue;
- Il joue avec des objets;
- Il n'assume pas son rôle d'élève;
- Il s'absente de l'école sans permission;
- Il consomme des boissons énergisantes.

### Comportements qui nuisent à l'apprentissage des autres :

- L'élève parle quand il ne faut pas;
- Il répond impoliment à l'adulte ou argumente;
- Il dérange les autres;
- Il se chamaille;
- Il utilise un langage inapproprié en classe;
- Il se déplace dans la classe sans autorisation;
- Il exclut les autres;
- Il quitte la classe sans permission;
- Il court dans les corridors;
- Il cri et parle fort;
- Il perturbe le climat de la classe.

## MAJEURS

### Comportements qui nuisent à l'ordre en général :

- L'élève fait preuve d'impolitesse grave;
- Il provoque les autres;
- Il participe à des jeux agressifs.
- Il commet un bris majeur;
- Il fait une utilisation dangereuse du matériel;
- Il manque gravement de pudeur;
- Il résiste physiquement;
- Il fugue;
- Il ne respecte pas le droit à l'image d'autrui (vidéo-enregistrement-photo);
- Plagiat.

### Comportements qui blessent ou qui sont illégaux :

- L'élève se bagarre;
- Il vole;
- Il émet des commentaires racistes et sexistes;
- Il est l'auteur d'un acte de violence;
- Il crache sur les autres;
- Il fait du harcèlement;
- Il est l'auteur d'un acte d'intimidation;
- Il lance des objets dangereux;
- Il est en possession de drogues ou d'alcool;
- Il fait du trafic de drogues;
- Il est en état d'ébriété ou sous l'effet de drogues;
- Il est en possession d'armes;
- Il menace de blesser quelqu'un ou d'endommager quelque chose;
- Il fait des graffitis et/ou du vandalisme;
- Il fait des menaces de mort;
- Il est responsable de voies de faits;
- Il vapote sur le terrain de l'école.

# INTERVENTION EN LIEN AVEC...

## LES ÉCARTS DE CONDUITE MINEURS

Les interventions peuvent être :

- Intervention par la proximité;
- Directives par signaux non-verbaux;
- Ignorer/porter attention/renforcer;
- Changer de place;
- Limiter l'usage du matériel;
- Humour;
- Renforcer le comportement positif des pairs;
- Rediriger;
- Limiter le droit de parole;
- Renommer – clarifier les attentes;
- Aider l'élève à débiter ou poursuivre la tâche;
- Adapter la tâche;
- Modéliser les comportements attendus;
- Donner des choix;
- Rencontre avec l'élève;
- Recherche de solutions avec l'élève;
- Appel aux parents;
- Commentaire sur Mozaïk;
- Discussion avec le tuteur;
- Contrat d'engagement avec un ou des objectifs réalistes;
- Rencontre avec l'élève, un intervenant ou l'enseignant;
- Retenue;
- Modéliser des excuses;
- Faire un suivi d'agenda.

Les interventions peuvent être :

- Geste réparateur;
- Reprise de temps;
- Reprise du travail;
- Perte de privilèges;
- Réflexion;
- Confiscation;
- Référer au local retrait.

## LES ÉCARTS DE CONDUITE MAJEURS

Les interventions peuvent être :

- Expulsion de la classe;
- Réflexion;
- Retenue;
- Rencontre avec le tuteur;
- Rencontre avec le parent;
- Rencontre avec les intervenants appropriés de l'école;
- Rencontre avec la direction;
- Référence à un éducateur spécialisé pour un suivi comportemental;
- Cahier de route;
- Rencontre de médiation;
- Contrat d'engagement;
- Suspension à l'interne ou à l'externe;
- Référence vers des services externes (police, travailleur social, centre jeunesse, maison de l'Espoir, SOS Jeunesse, etc.);
- Obtention de la note zéro.

Les conséquences logiques peuvent être :

- Geste réparateur (lettre d'excuses, rendre un service à la victime, remplacer ce qui est brisé, laver ce qui est sali).
- Restrictions (exemple : déplacements limités ou supervisés);
- Perte de privilèges;
- Remboursement;
- Travaux communautaires;
- Se voir attribuer la note de zéro;
- Dossier mis à l'étude;
- Expulsion de l'école;
- Fouille de l'élève ou du casier.

# CODE NUMÉRIQUE

## RÈGLE 1

Respecter les personnes et l'environnement en tout temps.

## RÈGLE 2

Adopter des comportements favorisant son épanouissement et celui d'autrui.

## RÈGLE 3

Prendre ses responsabilités quant à l'utilisation des appareils électroniques.

## COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Durant les heures de cours, je laisse mes appareils électroniques (cellulaire, montre intelligente, pointeur laser, Ipad, AirPods, etc.) à la maison, dans mon casier ou à l'endroit indiqué par mon enseignant;
- Je peux en faire l'utilisation lorsqu'un membre du personnel me l'autorise, et ce, à des fins pédagogiques;
- Je ne peux capter et utiliser la voix ou l'image d'un élève ou d'un membre du personnel sans son consentement. Il est également strictement interdit d'utiliser la voix ou l'image ainsi captée de quelques manières que ce soit, incluant sur des sites sociaux;
- Lors de cours en ligne, le code de vie doit s'appliquer en tout temps;
- Toutes mes communications (Mozaïk, Teams, courriel, agenda, etc.) doivent respecter le code de vie;
- Je protège mes renseignements personnels en ne divulguant pas mon nom d'utilisateur, mon mot de passe, etc.;
- Lors d'un examen, la possession de tout appareil électronique est interdite. Les appareils électroniques doivent être obligatoirement à la maison, dans le casier ou à l'endroit indiqué par l'enseignant.

## INTERVENTION

- Le non-respect de ces consignes peut entraîner la confiscation de l'appareil qui sera apporté à la direction. Le parent pourra venir chercher l'appareil saisi à la réception de l'école avant 16 h la journée même. Si celui-ci ne peut se déplacer, l'élève devra faire signer le document prévu à cet effet par son parent. Il pourra alors récupérer son appareil dès le prochain jour ouvrable ;
- La possession et/ou l'utilisation d'appareils numériques lors d'un examen peut entraîner la note zéro.

# CODE VESTIMENTAIRE

## RÈGLE 1

Assurer ma sécurité et minimiser les encombrements dans la classe.

## RÈGLE 2

Respecter l'environnement de l'école, ses valeurs, les limites de tous et favoriser le vivre-ensemble.

## RÈGLE 3

Développer une image corporelle positive.

## COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Être décent;
- Lorsque je suis debout, mon vêtement du bas doit couvrir les sous-vêtements en tout temps et couvrir jusqu'à la mi-cuisse;
- Lorsque je suis debout, mon vêtement du haut doit couvrir mes épaules, mes sous-vêtements et il doit rejoindre mon vêtement du bas ou s'y superposer autant devant que derrière;
- Tous les types de couvre-chefs (chapeaux, tuques, foulard, casquettes, capuchon, etc.) :
  - À Lafontaine : Les couvre-chefs sont permis à l'étage 100. Je les laisse dans mon casier quand je monte sur les étages.
  - À Dominique-Racine : Les couvre-chefs sont permis dans les aires communes. Je les laisse dans mon casier lorsque je vais dans un local classe, à la bibliothèque ou au gymnase.

## INTERVENTION

- Retrait de la classe;
- Prêt d'un vêtement adéquat;
- Retour à la maison;
- Saisi du couvre-chef.

**La direction se réserve le droit de porter un jugement sur la tenue vestimentaire.**

# CODE VESTIMENTAIRE

Les sous-vêtements  
sont couverts

Mi-cuisse

